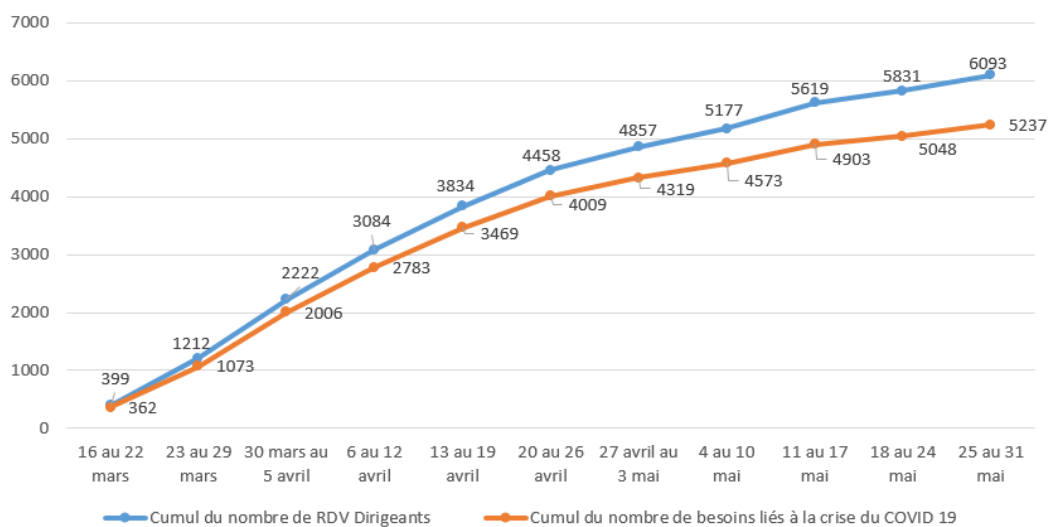


# Les correspondants TPE-PME de la Banque dans la crise sanitaire

Par Sylvie Bonneau

*Le réseau des correspondants départementaux TPE-PME de la Banque de France a été très fortement sollicité pendant la période de confinement pour guider les entrepreneurs dans leurs demandes de financement. Les préoccupations des dirigeants ont évolué au cours de cette période.*

**Graphique 1 - Évolution des rendez-vous dirigeants et des besoins liés à la crise**



*Source : Banque de France*

## Les pouvoirs publics et les banques se sont montrés très actifs pour aider les entrepreneurs

Jusqu'à la crise de la COVID-19, aucun dirigeant d'entreprise n'aurait pu imaginer un arrêt total de son activité. Alors que les grandes entreprises ont très vite mobilisé leurs lignes de crédits disponibles, les TPE et petites PME étaient moins « armées » pour faire face à ce choc. Les TPE-PME se sont donc largement tournées vers les dispositifs de soutien mis en place par les pouvoirs publics et vers la Banque de France pour disposer d'un accompagnement personnalisé en vue de trouver des solutions adaptées pour surmonter cette période difficile.

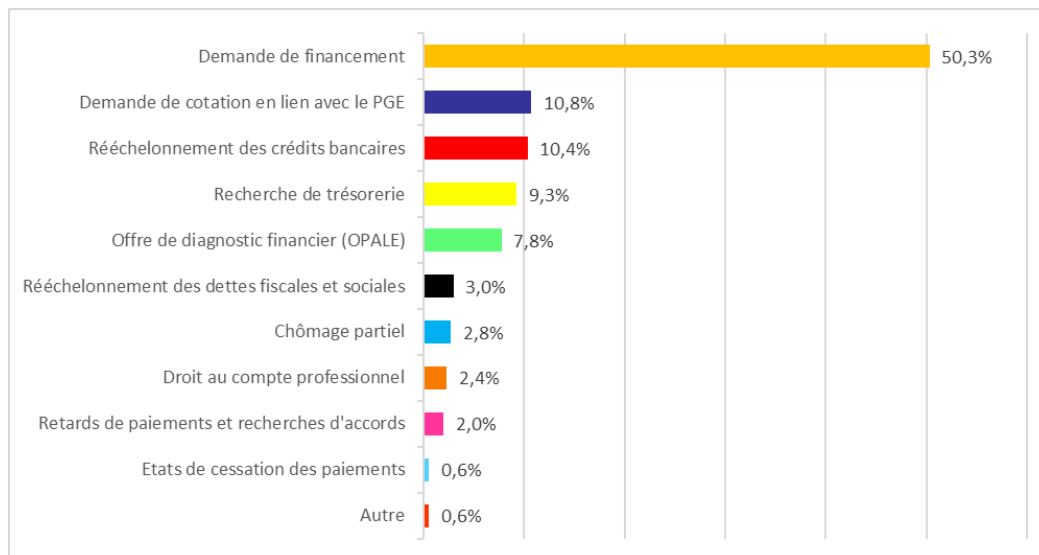
## Les préoccupations des entrepreneurs étaient orientées en grande partie vers le financement

Ainsi, durant le confinement, ce sont au total plus de 6000 dirigeants qui ont pris rendez-vous avec les correspondants TPE-PME départementaux de la Banque de France en Métropole et en Outre-Mer. Ce nombre significatif permet de cartographier l'évolution des préoccupations des dirigeants de TPE et PME pendant la période de confinement.

Comme le montre le graphique 1, en cumul du 16 mars au 31 mai, plus de 6000 entretiens ont été menés, dont 5237 besoins liés à la crise sanitaire. À noter que lors d'un rendez-vous, le dirigeant d'entreprise pouvait exprimer un ou plusieurs besoins.

Parmi ces besoins, 80,8% sont directement ou indirectement liés au financement (cf. graphique 2)

**Graphique 2 - Besoins exprimés dans le cadre de la crise (en %, 16 mars -31 mai 2020)**



*Source : Banque de France*

Ce sont majoritairement des demandes exprimées pour obtenir des crédits de tout type (59,6%), dont le prêt garanti par l'État (PGE) ou des rééchelonnements de prêts bancaires (10,4%). La gestion de la trésorerie étant l'une des principales préoccupations des entrepreneurs impactés par la crise, certains se sont tournés vers la procédure accélérée de cotation mise en place par la Banque de France (10,8%) pour pouvoir prétendre à l'octroi du PGE par les banques commerciales. Cette procédure a ainsi permis aux entreprises cotées jusqu'à 5+ de bénéficier de ce dispositif.

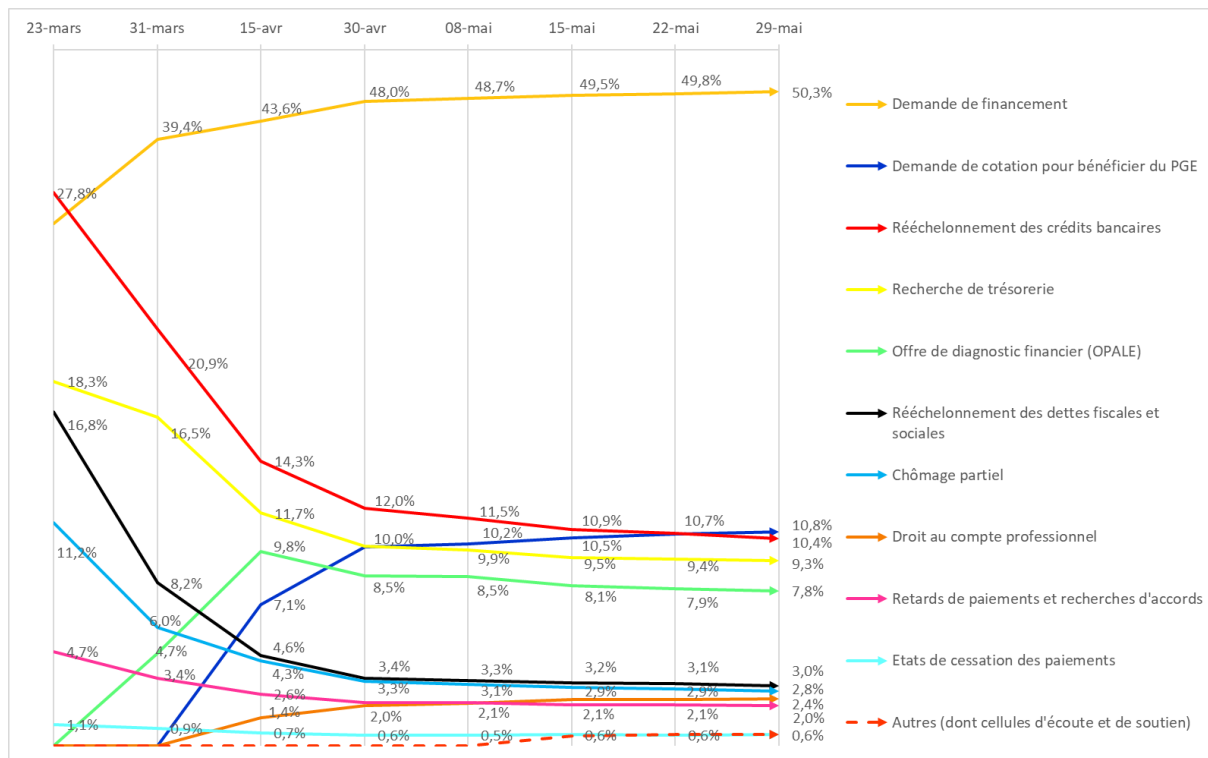
Ce graphique montre également que près de 16% des dirigeants d'entreprise ont bénéficié de l'accompagnement des correspondants TPE-PME pour être guidés dans leurs demandes de rééchelonnement des dettes fiscales et sociales, de chômage partiel, d'aide au pilotage de leur entreprise ou de négociation d'accords.

Toujours en termes d'accompagnement, 2,4% des entrepreneurs ont été fléchés vers le droit au compte professionnel, une mission qui relève également de la Banque de France. En cas de refus d'ouverture de compte ou de clôture de compte par les banques commerciales, la Banque de France est en effet habilitée à désigner un établissement financier qui ouvre alors un compte bancaire pour permettre au chef d'entreprise de disposer de services bancaires de base.

### Ces besoins ont évolué entre le 16 mars et le 31 mai 2020...

Les sollicitations des entrepreneurs ont en effet évolué durant le confinement. Les courbes du graphique 3 ci-dessous reflètent le comportement des entreprises dans le temps pour surmonter les difficultés de trésorerie et, autant que faire se peut, régler leurs charges.

Graphique 3 - Évolution des besoins des entrepreneurs (en %) du 16 mars au 31 mai 2020



Source : Banque de France

Cette photographie de l'évolution des besoins en termes de financements révèle une accélération de la demande en début de confinement, puis un maintien à haut niveau dès avril 2020.

Les sollicitations des entrepreneurs auprès de la Banque de France ont également augmenté pendant le confinement pour obtenir une cotation de leur entreprise rapidement et bénéficier du PGE, selon la qualité de leur cote (10,8%). À défaut de cote attribuée entre 3++ et 5+, les dossiers ont été étudiés au cas par cas par les établissements financiers. Globalement entre le 16 mars et le 31 mai, le taux de refus enregistré sur le PGE a été très faible, de l'ordre de 2,4%.

Le fort intérêt initial manifesté pour les mesures prises par l'État et les banques commerciales s'est progressivement réduit à mesure que les chefs d'entreprises ont bénéficié de ces soutiens ; les demandes se sont alors orientées à la baisse pour le rééchelonnement des crédits bancaires (de 27,8% à 10,4%), la recherche de trésorerie (de 18,3% à 9,3%), le rééchelonnement des dettes fiscales et sociales (16,8% à 3%) et le chômage partiel (de 11,2% à 2,8%).

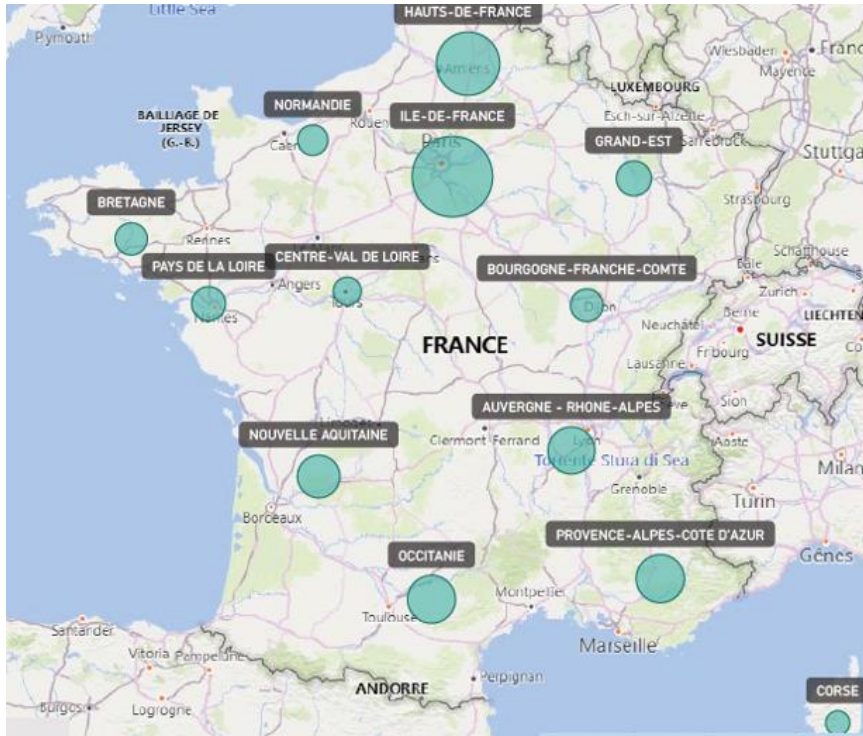
Enfin, une légère baisse des demandes a été enregistrée au cours des mois d'avril et mai s'agissant de l'aide à la gestion via l'offre de diagnostic OPALÉ de la Banque de France (à 7,8%). Les autres sollicitations affichent une relative stabilité dans le temps.

### ... et ont touché très différemment les secteurs d'activité et les régions

Au regard de l'ensemble des secteurs d'activité, certains d'entre eux ont été plus particulièrement exposés comme le commerce (30%), les services aux entreprises et aux particuliers (17%), l'hébergement et la restauration (15%), suivis de la construction (14%).

Le nombre de saisines a également été très variable selon les régions. L'Île-de-France et les Hauts-de-France enregistrent à elles deux 36% des accompagnements réalisés par les correspondants TPE-PME durant la période, tandis que les trois régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes ont été sollicitées à hauteur de 30%.

**Cartographie des demandes par région (16 mars au 31 mai 2020)**



*Source : Banque de France  
Poids du nombre de saisines par région*

L'accompagnement personnalisé des TPE-PME par la Banque de France sur tout le territoire, très sollicité durant le confinement, restera tout aussi actif durant la période à venir pour aider les entrepreneurs dans leurs démarches et permettre à l'économie de renouer avec la croissance et l'emploi.